

Pédagogies : de la coopération vers l'émancipation

11 et 12 mars 2024

Auberge de jeunesse
37, rue de l'Illberg
68100 MULHOUSE

Sur les chemins de l'émancipation : quel apport des pédagogies coopératives ?

Le mouvement Freinet, c'est quoi ?

Présentation du mouvement Freinet

Ateliers thématiques

Situations d'écriture et outils de valorisation de l'écrit, organiser une classe Freinet, mallette d'outils, Quoi de neuf ? , recherche maths, classe promenade, marché de connaissances, expression libre, Freinet dans le 2nd degré, ...

Moments d'échanges

La coopération est au cœur du stage. Chacun.e pourra y partager les fruits de son expérience, ses outils et ses ressources.

Demande de stage à effectuer auprès de l'administration avant le 11 février 2024

Stage ouvert à TOUS les personnels, titulaires ou non, de la maternelle à l'université

Un stage organisé par l'ICEM
Freinet 68 et Sud éducation
Alsace



Pour participer

- chaque agent a droit à 12 jours de formation syndicale par an ;
- informer le chef de service de ta participation au stage par courrier **un mois avant au plus tard** avant le stage (le modèle de lettre est sur notre site : <https://www.sudeducalsace.info/spip.php?article748>) ;
- nous informer impérativement par mail pour valider l'inscription (nombre de places limitées) : sudeducalsace@gmail.com ou via ce [formulaire](#).
- nous informer d'un éventuel désistement pour libérer une place ;
- nous informer en cas de refus du chef de service qui doit intervenir au plus tard 15 jours avant la date du stage.

Modèle de lettre pour informer l'employeur

« Lieu », le ***

Mme/M. le recteur
s/c du chef d'établissement/

Ou Mme/M. l'inspecteur d'académie

Ou Mme/M. la/le président.e de l'université de ...
s/c de la cheffe/ du chef de service (BIATSS) / de la/du directrice.teur de composante
(enseignant.e.s et enseignant.e.s-chercheur.e.s)

Mme/M (Prénom, NOM, fonction, affectation) demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale de deux jours (selon besoin dans votre emploi du temps), en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer au stage de formation, qui se déroulera les ***, à ***, stage déclaré sous l'égide du CEFI-Solidaires (31 rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS).

Signature :

Demande de stage à déposer avant le 11 février 2024